

Une fiscalité réellement territorialisée : l'enjeu prioritaire de France urbaine

Le conseil d'administration de France urbaine qui s'est tenu ce matin a travaillé sur les suites à donner au rapport de la mission Richard-Bur sur la fiscalité locale qui a été remis au gouvernement la semaine dernière. En vue de l'instance de dialogue de la Conférence Nationale des Territoires qui se tiendra jeudi 17 mai, il est important pour France urbaine de réaffirmer les positions qu'elle défend, et ce depuis son « Manifeste d'Arras » de mars 2017, à savoir que les « reculs d'autonomie fiscale doivent cesser de caractériser la décentralisation française ».

A la lumière de ce rapport, France urbaine tient à rappeler que seuls les impôts locaux territorialisés qui résultent des actions mises en œuvre par les exécutifs locaux (opérations d'urbanisme, accueil des entreprises, ...) sont conformes à l'exigence de responsabilisation qui fonde la décentralisation. Remplacer la taxe d'habitation par des impôts d'Etat « partagés » équivaldrait donc à amoindrir le lien entre le citoyen local et la collectivité. Pour France urbaine, il est donc indispensable, qu'en remplacement de la ressource territorialisée qu'est la taxe d'habitation, les communes et leurs groupements bénéficient d'impôts locaux en substitution.

Le rapport Richard-Bur propose deux scénarii :

- L'un est clairement pour France urbaine celui de l'inacceptable, dans la mesure où il conduit à intégralement remplacer un impôt local territorialisé, la taxe d'habitation, par un impôt national partagé à caractère administré.
- Le second, reposant sur une réallocation du foncier bâti actuellement versé aux départements, répondrait à hauteur de 57% à l'objectif poursuivi.

Ce dernier scénario correspond en partie au positionnement de France urbaine qui propose de le compléter notamment par un transfert de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) des départements compensé par de la CSG. Or, si le rapport n'en exprime pas explicitement le *modus operandi*, rien, dans les analyses qui y sont développées, n'indique que cet objectif soit inatteignable.

Contact	
France urbaine Jilliane POLLAK 06 40 86 45 38 j.pollak@franceurbaine.org	O2P Olivia PENICHOU 06 07 08 91 47

France urbaine, présidée par Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole, est l'association qui regroupe les élus des métropoles, grandes intercommunalités et villes françaises, comptant 103 membres de toutes tendances politiques confondues. Elle participe à la structuration du monde urbain et à l'attractivité de tout son territoire. Sa légitimité la prédispose à entretenir de nombreux contacts avec l'exécutif et le Parlement, avec lesquels elle collabore au quotidien dans le but de défendre les intérêts des territoires et des citoyens. Acteurs de la transition énergétique et des politiques d'aménagement du territoire, les territoires urbains ont une responsabilité qui dépasse leurs frontières administratives. En ce sens, France urbaine défend une « alliance des territoires » en mesure de faciliter les coopérations territoriales et d'assurer une pleine effectivité des politiques publiques.